



Grossesse et métier du transport

Par **maggalie**, le **19/02/2008** à **19:50**

bonjour,

je suis ambulanciere et enceinte de 4 mois, à quoi j'ai droit par rapport aux particularités de mon métier : port de poids, travail de nuit et week-end, sur la route toute la journée, etc... Si je dois m'arrêter de travailler rapidement comment ça se passe pour mon salaire, est-ce je devrais avoir des pertes de salaire ou non ?

Merci d'avance

Magalie